



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI, 28 AOÛT 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi, 28 août 2017, à 14 h, à la salle du conseil située au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville et à laquelle étaient présents monsieur André Lamy (siège n° 1), monsieur Jean-Pierre Gélinas (siège n° 2), monsieur Charles Fréchette (siège n° 3), madame Françoise Hogue Plante (siège n° 4), monsieur Gilles A. Lessard (siège n° 5) et madame Murielle Bergeron Milette (siège n° 6), tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de monsieur Yvon Deshaies, maire.

Étaient aussi présents : M. Yvon Douville, directeur général
M^{re} Maude-Andrée Pelletier, greffière

La greffière a fait lecture de l'avis de convocation ci-après :

CONSIDÉRANT qu'en date du 28 août 2017, tous les membres du conseil municipal ont signé la renonciation à l'avis de convocation annexée au présent procès-verbal et qu'ils ont considéré les sujets suivants :

- 1° Approbation de l'ordre du jour; (2017-333)
 - 2° Adoption du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées
-

2017-333

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MURIELLE BERGERON MILETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du lundi 28 août 2017 à 14 h.

2017-334

ADOPTION DU PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUTS ET DES CHAUSSÉES

CONSIDÉRANT que toute demande d'aide financière pour la réalisation de travaux de renouvellement de conduites d'eau potable, d'égouts ou de chaussées doit être appuyée par une mise en priorité des travaux à effectuer à partir d'un plan d'intervention;

CONSIDÉRANT que la Ville de Louiseville a procédé à l'élaboration d'un plan d'intervention final pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées, le tout, par l'entremise de la firme Les Services EXP inc.;

CONSIDÉRANT que ce plan d'intervention final a été préparé selon le Guide d'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);

POUR CES MOTIFS,



IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ LAMY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
ce qui suit :

QUE le plan d'intervention final pour le renouvellement des conduites d'eau potable,
d'égouts et des chaussées, tel que déposé par la firme Les Services EXP inc., soit adopté.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La présente séance est levée à 14 h 05.

YVON DESHAIES
MAIRE

MAUDE-ANDRÉE PELLETIER
GREFFIÈRE